

Réf: Dossier 390280

## Avis de constitution

### SOCIETE « BONHEUR OPTIC »

Siège ABIDJAN ABOBO PK18 EN FACE DU COLLEGE  
DJESSOU, Lot 2213, Ilot 236

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BONHEUR OPTIC »

Objet : EXAMEN DE VUE-VENTE ET MONTAGES DE  
VERRES

et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO PK18 EN FACE DU COLLEGE  
DJESSOU, Lot 2213, Ilot 236

Dirigeant(s) Mlle KOUAME ADJOUA BEATRICE (GÉRANT),  
Mlle YAO AFFOUE VIVIANE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01740 du 03/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20913/GTCA/RC/2025 du 03/04/2025

